FORMULAIRE - SÉLECTION DES PROJETS VISANT
À ATTÉNUER LES EFFETS DE LA RARETÉ DE PERSONNEL ENSEIGNANT
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Veuillez remplir la partie 1 du présent formulaire afin d'informer le Comité de la sélection conjointe de vos projets à partir de la liste de projets nationaux proposés par le Comité. Dans l'éventualité où les parties locales prévoient soumettre un ou des projets locaux élaborés conjointement, veuillez remplir la partie 2 du formulaire.

Le formulaire doit être acheminé au Comité au plus tard **le 16 octobre 2023 à midi**. Les projets nationaux sélectionnés ainsi que ceux élaborés par les parties locales ne doivent concerner que le secteur de la formation générale des jeunes et ne viser que l'année scolaire 2023-2024.

IDENTIFICATION DES PARTIES LOCALES

Centre de services scolaire : Centre de service scolaires des Navigateurs

Syndicat local : Syndicat de l'enseignement des Deux Rives, SEDR-CSQ

Personnes à contacter au niveau local (titre, adresse courriel et numéro de téléphone) :

Partie patronale : Solaine Huot, Coordonnatrice ressources humaines, 418-839-0500 poste 56007 solaine.huot@cssdn.gouv.qc.ca

Partie syndicale : : Éric Couture, Vice-président, Secteur des Navigateurs SEDR-CSQ, 418 832-1449, poste 103, eric@sedrcsq.org

PARTIE 1 : CHOIX DE PROJETS NATIONAUX (LISTE PROPOSÉE PAR LE COMITÉ)

Cocher le ou les projet(s) retenu(s) conjointement :

☐ Accompagnement, mentorat et formation du personnel enseignant en insertion professionnelle, légalement qualifié ou non légalement qualifié

☐ Soutien additionnel à la classe

☐ Bonification des contrats par des tâches éducatives autres que de la suppléance ou du soutien en classe

☒ Ajouts de périodes de cours et leçons, de groupes en sus de la tâche régulière

☐ Suppléance en sus de la tâche régulière

PARTIE 2 : PROJETS LOCAUX ÉLABORÉS CONJOINTEMENT

Veuillez vous assurer que le projet proposé ne fait pas déjà parti de la liste des projets soumis par le Comité.

Titre du projet : Incitatifs aux enseignants pour accompagner les enseignants qui ne détiennent pas de brevet

Cocher le ou les secteur(s) visé(s) :

☒ Préscolaire
☒ Primaire
☒ Secondaire

Personnel visé (catégorie d'emplois) : Enseignants ne détenant pas de brevet

Objectif du projet : Inciter le personnel enseignant à accompagner nos enseignants ne détenant pas de brevet afin de développer leurs compétences et leur autonomie.

Description détaillée du projet : Actuellement le programme de mentorat est implanté à la hauteur des mesures reçues pour 2023-2024. Malgré cela, les besoins sont grands, principalement en raison des enseignants ne détenant pas de brevet qui sont de plus en plus nombreux au sein de notre organisation. Certains enseignants ont manifesté leurs intérêts d'accompagner les nouveaux enseignants mais souhaitent voir leurs autres tâches professionnelles considérées plutôt que de diminuer leur tâche éducative. En outre, ils souhaitent éviter les impacts sur le temps classe et auprès de leurs élèves. Nous souhaitons reconnaître du temps dans les autres tâches professionnelles et reconnaître du temps additionnel par cycle qui sera rémunéré. Ce projet vise uniquement les enseignants volontaires et la participation de nos enseignants à ce programme est essentiel dans la rétention de notre personnel.

Description des moyens proposés pour la mise en œuvre du projet : Libération de 25hrs dans la tâche et paiement de 25hrs en surplus de la tâche payé au 1/1000 et ce, pour l'accompagnateur et l'accompagné.

Modalités de rémunération pour chaque catégorie d'emploi : **Coût du l'accompagnateur**: 92 027$ salaire max = 92$/hrs Coût par accompagnateur est de 2300,68$ + 299,09$ (bénéfices marginaux) = 2599,76$ **Coût de l'accompagné** : 53 541$ (échelon 3) = 53,54$/hrs Coût par accompagné est de 1338,53$ + 174.01$ (bénéfices marginaux) 1512,53$ On estime le nombre total d'enseignants ne détenant pas de brevet au CSSDN à 125 personnes. On évalue que les gens vont adhérer à 80% à cette mesure.

De plus, l'accompagnateur qui accompagne un enseignant reçoit un montant de 500 $. Ce montant sera payé au début du mois de juin. Le montant tiendra compte du temps d'accompagnement durant l'année.

Somme totale demandée : 436 229,60$

Ajout de projet(s) additionel(s) :

Titre du projet : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Cocher le ou les secteur(s) visé(s) :

☐ Préscolaire
☐ Primaire
☐ Secondaire

Personnel visé (catégorie d'emplois) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Objectif du projet : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Description détaillée du projet : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Description des moyens proposés pour la mise en œuvre du projet : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Modalités de rémunération pour chaque catégorie d'emploi : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature d'une ou d'un représentant de la partie patronale :

_____

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

11-10-2023

Signature d'une ou d'un représentant de la partie syndicale :

_____

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Le formulaire dûment rempli et signé doit être transmis à l'adresse suivante : cpncf@education.gouv.qc.ca et en copie conforme à madame Marie-Ève Lagacé à l'adresse suivante : lagace.marie-eve@fse.lacsq.org.